

N° 39 – SEPTEMBRE 2025

LE COURANT

BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

DÈS LE 8 SEPTEMBRE :
DIFFUSION EN DIRECT
DES SÉANCES DU CONSEIL
MUNICIPAL

villebonaventure.ca

Ville de 
Bonaventure

Mot du maire

Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de constater l'abondance de vacanciers parmi nous cet été. Nous pensons même atteindre des records d'achalandage. Nous le constatons, la présence des visiteurs se fait sentir dans tous les secteurs de notre ville.

Les commentaires sont par ailleurs élogieux au sujet des activités que la Ville et les partenaires ont mises en place pour nous divertir, autant de la part de nos citoyens et citoyennes que des gens de l'extérieur.

Le conseil municipal et moi remercions chaleureusement nos employés, les travailleurs des commerces et du tourisme ainsi que tous les citoyens qui s'investissent pour faire de notre ville un lieu accueillant et attrayant sous toutes ses facettes.

Et ce n'est pas terminé, nous avons encore d'autres activités intéressantes à venir, dont la Fête au village qui se tiendra le 6 septembre prochain. Nous avons pris l'engagement d'augmenter les événements à Bonaventure, c'est mission accomplie!

Dans un autre ordre d'idée, nous serons bientôt prêts à déposer de nouveau le projet de financement pour la réfection du chemin Thivierge au ministère des Transports du Québec. Nous espérons que cette fois-ci sera la bonne.

Au niveau politique, je désire vous annoncer que je vais déposer ma candidature au poste de maire aux élections de novembre prochain. Ce serait pour moi un honneur de vous représenter à nouveau et de mener à terme plusieurs projets déjà amorcés.

Pour conclure, je me joins au conseil municipal afin de vous souhaiter une fin d'été agréable remplie de belles surprises.



Chronique EMPLOYÉ.E.S

Pierre Gagnon
MAIRE

EMPLOYÉ.E.S À L'HONNEUR CE MOIS-CI : L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR!

Ce mois-ci, c'est toute une équipe qui est à l'honneur! La Ville remercie grandement l'équipe du camp de jour qui a de nouveau été remarquable cet été. Vos animations, votre imagination et votre sens des responsabilités laisseront de merveilleux souvenirs à près d'une centaine d'enfants. Bravo pour votre excellent travail et au plaisir de revoir plusieurs d'entre vous l'an prochain!

Encore merci à Athéna, Raïponce, Pastel, Clochette, Winnie, Salsa, Sunny, Simba, Pogo et Hercule!



Dans ce numéro :

2

Mot du maire
Employé.e.s à
l'honneur

3

Actualités
municipales
Loisirs

4

Urbanisme et
aménagement du
territoire

5

Services divers
Babillard des
organismes

6

Activités à venir
en septembre

PROCHAIN FÉRIÉ

**Hôtel de ville fermé à la fête du
Travail, le lundi 1^{er} septembre.**

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**8 SEPTEMBRE,
19 h 30**

À la salle publique de l'hôtel
de ville. Ordre du jour dispo-
nible le vendredi précédent.

POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

418 534-2313

Direction générale et greffe

ANDRÉ PINEAULT - poste 225
directiongenerale@villebonaventure.ca

Trésorerie

JANINE LAROCQUE - poste 230
tresorerie@villebonaventure.ca

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

DAVID ROY - poste 231
directionloisirs@villebonaventure.ca

Travaux publics

MICHAËL FULHAM-GENDRON - poste 213
travauxpublics@villebonaventure.ca

Sécurité incendie

SAM ARSENAULT - poste 206
pompier@villebonaventure.ca

Urbanisme et aménagement du territoire

NATHALIE KAHÉ - poste 233
urbanisme@villebonaventure.ca

Image de couverture : Marie Arsenault

MOT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Comme partout au Québec, les élections générales municipales auront lieu le 2 novembre prochain. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une élection générale et qu'à ce titre, tous les postes sont en élection. Nous sommes déjà à pied d'œuvre pour préparer cet important rendez-vous électoral. Je tiens à remercier pour leur implication Madame Sandra Gallant qui agit à titre de secrétaire d'élection et Madame Mélissa Dumont qui agit comme adjointe à la présidence.

Plusieurs dates clés sont à retenir, dont les suivantes :

- À partir du 19 septembre, il sera possible de déposer votre bulletin de mise en candidature, accompagné de tous les documents requis.
- Vous avez jusqu'au 3 octobre à 16 h 30 pour déposer votre bulletin de mise en candidature. Dans le cas où une seule personne présente sa candidature sur un poste, cette personne sera alors élue par acclamation.

Pour déposer votre candidature, vous devez remplir un formulaire de mise en candidature. Ce dernier doit être accompagné de la signature d'au moins 5 personnes habiles à voter du territoire de la Ville et d'une pièce d'identité valide avec photo. Pour obtenir le formulaire et les documents explicatifs, veuillez communiquer avec moi par courriel à directiongenerale@villebonaventure.ca ou par téléphone au 418 534-2313, poste 225.

J'invite toutes les personnes qui ont à cœur le développement de leur ville à s'impliquer sur l'un des postes. Vous pourriez avoir un impact direct sur les services offerts par votre Ville et participer activement à son développement.

Je demeure disponible pour répondre à toutes vos questions.

André Pineault, président d'élection

FÉLICITATIONS AUX POMPIERS POUR LA PREMIÈRE PLACE!

Parmi les 11 escouades de pompiers volontaires de Matapédia à Port-Daniel, réunies pour une compétition annuelle, c'est Bonaventure qui a remporté la première place, suivie de New Carlisle et de Saint-Siméon.

Nos pompiers participants ont démontré courage, vitesse, esprit d'équipe et passion pour leur métier au travers des quatre épreuves tenues lors de cette journée pleine d'action qui se déroulait à Caplan le 16 août dernier.

Félicitations à toute l'équipe!

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Bilan de la vente de livres

Les livres reçus en dons et vendus le 26 juillet ont permis d'amasser 1 475 \$.

Échange de livres

Le prochain échange de livres aura lieu le lundi 22 septembre.

De la souffrance à la lumière

Exposition du 18 septembre au 20 décembre par Anick Loisel. Des œuvres inspirées de deuils, un hommage aux êtres aimés qu'elle a perdus dont le point de départ est la perte de son chat, Vanille.

Ces couleurs que tu caches

Exposition du 18 septembre au 20 décembre par Jessica Tenreiro Gagné. Douze œuvres à l'encre à l'alcool et au dessin soulignant la résilience.

Vernissage en duo

Jeudi 18 septembre à 17 h

Fanzines | Du 23 septembre au 23 décembre, une exposition de 11 *fanzines*,

des petites publications auto-éditées et souvent fabriquées à la main. Elle regroupe les créations de huit artistes gaspésien.ne.s professionnel.le.s.

Projet d'art populaire à l'église | Projet artistique collectif de création d'une crèche gaspésienne qui sera installée dans l'église de Bonaventure. L'artiste Manon-Rita Babin animera trois ateliers avec des adultes et des enfants de tous âges pour créer cette œuvre.

Activités régulières

Méditation silencieuse : Les jeudis à partir du 25 septembre de 16 h à 16 h 30

Scrabble : 25 septembre de 9 h 30 à 12 h

Heure du conte en pyjama : Le vendredi 26 septembre de 18 h 30 à 19 h 30

Club de lecture : Le lundi 29 septembre de 16 h à 17 h 30

Inscriptions et information :

418 534-4238 | biblio@villebonaventure.ca

DIFFUSION EN DIRECT DES SÉANCES DU CONSEIL

Du nouveau à la Ville de Bonaventure! Dès le 8 septembre, les séances du conseil municipal seront diffusées en direct sur le site Internet de la Ville. Un formulaire permettra également de poser des questions avant ou pendant les séances. Les citoyens pourront donc interagir pratiquement en direct et poser leurs questions aux élus présents dans le confort de leur domicile!

Les questions seront reçues de manière confidentielle par notre équipe de modération. Elles seront sélectionnées selon leur pertinence avec les points à l'ordre du jour et lues à voix haute au moment approprié. Par souci d'équité et de clarté, certaines questions pourraient être regroupées ou résumées avant leur lecture. Évidemment, les questions devront être formulées de façon claire, respectueuse et constructive.

Les séances seront également disponibles pour visionnement en rediffusion le lendemain des réunions.

Voici le lien pour accéder aux séances du conseil :

villebonaventure.ca/a-propos/conseil-municipal/diffusion-seances-du-conseil/.

INSCRIPTIONS À LA PROGRAMMATION DES LOISIRS

Surveillez vos cases postales pour y découvrir la programmation automnale des loisirs ou consultez-la en ligne :

villebonaventure.ca/programmation-et-inscriptions/.

Inscriptions : Dès 12 h (midi) le mercredi 10 septembre.



RÈGLEMENTS CHASSE SPORTIVE

La saison de chasse approche et il est essentiel de rappeler les règles de conduite et les responsabilités de chaque chasseur pour assurer la sécurité de tous. Conformément au Règlement numéro R2019-724 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics, et au Règlement numéro R2019-725 concernant le tir à partir des chemins publics, veuillez noter les directives suivantes :

Possession d'arme blanche :

Il est interdit de se trouver dans un endroit public ayant en sa possession un couteau, une machette, un bâton ou toute autre arme blanche sans excuse raisonnable. L'autodéfense ne constitue pas une excuse raisonnable.

Usage d'armes :

a) Le tir à la carabine, au fusil, au pistolet ou à toute autre arme à feu est prohibé à moins de 300 mètres des résidences, bâtiments et aires à caractère public.

b) Le tir à l'arc, à l'arbalète ou à la carabine à air comprimé est prohibé à moins de 150 mètres des résidences, bâtiments et aires à caractère public.

c) Les clubs ou associations de tir peuvent organiser des concours ou exercices de tir sur des terrains spécifiquement désignés à cette fin.

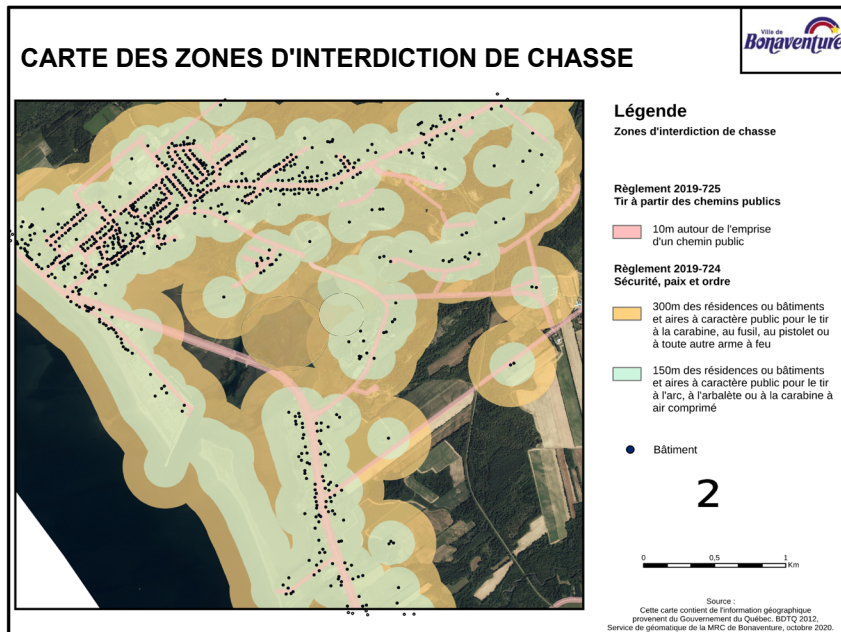
d) Le tir à la carabine, au fusil, au pistolet ou à toute autre arme à feu, de même que le tir à l'arc, à l'arbalète ou à la carabine à air comprimé, est prohibé dans le secteur du barachois situé entre la route 132 et les vieux ponts, incluant le prolongement naturel vers l'est, comme prévu à la carte des zones d'interdiction de chasse annexée au présent règlement.

Tir à partir des chemins publics :

a) Il est interdit de tirer à partir d'un chemin public, y compris dans une zone de 10 mètres de chaque côté extérieur de l'accotement.

b) Il est également interdit de tirer sur un chemin public ou en travers de celui-ci.

Toute personne contrevenant à ces règlements commet une infraction et est passible d'une amende. Afin que chasseurs et propriétaires terriens aient une expérience positive, tous doivent agir dans le respect !



RAPPEL : FORMULAIRE EN LIGNE POUR VOS DEMANDES

Afin de simplifier vos démarches administratives, nous vous rappelons que les demandes de permis et certificats peuvent être soumises directement en ligne, via les formulaires disponibles sur le site officiel de la Ville, dans la section Urbanisme. Deux types de formulaires sont à votre disposition : un pour les demandes de permis et un autre pour les demandes d'information.

Ce service permet un traitement plus rapide et une meilleure accessibilité pour tous les citoyens. Nous vous encourageons vivement à utiliser cette plateforme pour une expérience plus efficace et conviviale. Pour toute question ou si vous avez besoin d'assistance, notre équipe est là pour vous accompagner.

CIRCULATION DES ÉCOLIERS ET DES TRAVAILLEURS : POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

La rentrée est synonyme de retour des enfants et adolescents dans nos secteurs piétonniers du centre du village. C'est donc le bon moment pour inviter chacun et chacune à la prudence !

Pour les piétons et les cyclistes :

- Privilégiez la piste multifonctionnelle située sur l'avenue de Louisbourg et la rue Boishébert pour vos déplacements.
- Lorsque la piste n'est pas disponible, les piétons doivent utiliser les trottoirs, tandis que les cyclistes doivent rouler à droite de la chaussée, en harmonie avec le flux des véhicules.
- Traversez les rues uniquement aux passages pour piétons et respectez la signalisation en place.

Pour les automobilistes :

- Accordez la priorité aux piétons et cyclistes souhaitant traverser.
- Adhérez strictement aux limites de vitesse et aux panneaux de signalisation.
- Faites preuve d'une vigilance accrue dans les zones proches des établissements scolaires, tant l'école secondaire que l'école primaire.

Sécurité incendie



ATTENTION À LA SURCHARGE!

Saviez-vous que l'utilisation de blocs d'alimentation non homologués peut être un risque d'incendie?

Ces blocs de recharge deviennent souvent très chauds et peuvent même s'enflammer. Voici nos conseils de sécurité :

- Utilisez des accessoires homologués;
- Ne faites jamais recharger vos appareils sans surveillance et sur de longues durées;
- Débranchez-les immédiatement après la recharge.

Travaux publics



LINGETTES JETABLES : PAS DANS LES TOILETTES!

Il arrive que des bris surviennent à la station d'épuration en raison de lingettes jetables accumulées dans le système d'égout de la Ville. Ceci implique des frais importants de réparation.

L'équipe de la Ville désire vous rappeler de ne jeter que le papier hygiénique dans les toilettes reliées au réseau public. Tout autre déchet peut occasionner des obstructions, en particulier les lingettes jetables.

Merci de votre collaboration.

Greffe

BUDGET PARTICIPATIF

Lancé au début de juin dernier, le budget participatif permet aux citoyens de Bonaventure de proposer des projets qui pourraient être réalisés sur le territoire de la Ville. Il s'agit d'un exercice démocratique qui permettra aux résidents de choisir une initiative, parmi une liste d'idées soumises, et qui permettra également de rendre accessible une part du budget municipal lié aux investissements.

Au moment d'écrire ces lignes, ce sont treize projets qui ont été déposés. Nous désirons remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de réfléchir à une suggestion et de la soumettre.

Dans les prochaines semaines, un comité formé de citoyens, d'un élu et du directeur général et greffier fera ses recommandations au conseil municipal. Ce dernier déterminera alors quelles initiatives seront soumises au vote populaire. Par la suite, les résidents pourront voter en ligne pour le projet de leur choix. L'idée retenue sera alors inscrite dans les projets à réaliser l'an prochain.

Nous vous invitons à demeurer à l'affût, puisque les propositions retenues seront publiées durant le mois d'octobre pour le vote final. Le projet ayant obtenu le plus de votes sera dévoilé en novembre.

LE BABILLARD des organismes



Bioparc de la Gaspésie

FIN DE LA SAISON

Exceptionnellement, le Bioparc fermera ses portes plus tôt en 2025. En raison de travaux majeurs pour l'amélioration des infrastructures et l'ajout de nouvelles installations, le Bioparc termine sa saison le 7 septembre, inclusivement. Profitez-en avant la fin!

Club de golf Fauvel

MEMBRE 2026

Le club de golf vous invite à devenir membre 2026 à partir du 1^{er} septembre 2025 et à jouer gratuitement pour le reste de la saison! Aussi, nous vous invitons à vous inscrire à la classique Wade Gifford et à la Classique féminine qui auront lieu le 1^{er} septembre! Information : 418 752-3161

Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel

DES SERVICES POUR NOS AÎNÉS, PAR DES BÉNÉVOLES!

Le Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel contribue au maintien à domicile des personnes âgées grâce à ses services. Par exemple :

- Les *P'tits plats givrés* sont cuisinés par des bénévoles et peuvent être livrés directement à domicile.
- Les visites amicales visent à briser l'isolement et favoriser la socialisation d'une personne en lui rendant visite pour discuter, jouer aux cartes, marcher, etc.
- L'accompagnement-transport médical est un service où le bénévole accompagnera une personne n'ayant pas les moyens de se déplacer pour un rendez-vous médical.

Pour plus d'information sur nos services ou pour devenir bénévole, contactez-nous au 418 752-5577.

Société Alzheimer Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (SAGIM)

COLLOQUE ESPOIR

L'équipe de la SAGIM vous invite à son *Colloque Espoir*, une journée de conférences inspirantes et diversifiées où des conférenciers partageront de l'information et des outils concrets sur la santé du cerveau, le mieux-être, la santé mentale et sur leur histoire de vie. Entre autres, Mylène Paquette y parlera de son parcours inspirant.

Le colloque aura lieu le 28 octobre de 8 h 30 à 16 h au Centre communautaire Adrien-Gauvreau de New Richmond.

Les billets sont en vente à sagim.ca/colloque-espoir-2025/ ou au bureau de la Société Alzheimer (114, avenue de Louisbourg) à 30 \$ en prévente jusqu'au 30 septembre et 40 \$ à partir du 1^{er} octobre (dîner inclus). Information : 418 534-1313

ACTIVITÉS À VENIR



Vous êtes un organisme à but non lucratif, une association ou un club sportif qui œuvre sur le territoire de Bonaventure?

Faites-nous parvenir vos annonces à :
communications@villebonaventure.ca

**DATE DE TOMBÉE DU
PROCHAIN NUMÉRO :**
15 SEPTEMBRE

RAPPEL AU SUJET DE LA PROGRAMMATION DES LOISIRS

SEMAINE DU 25 AOÛT :

Distribution de la programmation (par la poste et en ligne)

10 SEPTEMBRE, MIDI :

Début des inscriptions aux activités (par téléphone et en ligne)

EN BREF...

- **10 septembre :**
Journée mondiale de prévention du suicide
- **22 septembre :**
Journée mondiale sans voiture
- **30 septembre :**
Journée Vérité et réconciliation

SEPTEMBRE

FÊTE AU VILLAGE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

LA FÊTE AU VILLAGE
-Bonaventure-

Exposants et marché local
JEUX GONFLABLES
Ambiance musicale
DANSE
Et plus encore!

Gratuit

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
SITE DU MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

HORAIRE DE LA JOURNÉE

DÈS 10H : EXPOSANTS, MARCHÉ LOCAL ET ANIMATION
Jeux gonflables | Lulu Bertue | Volleyball | Washer | Pétaque
Pickleball | Parcours de pompiers

12H : SPECTACLE DE CYR

13H À 15H : DANSE COUNTRY
Avec Bootsfire

TOUTE LA JOURNÉE: ANIMATION MUSICALE AVEC 132 BPM

COMMERÇANTS - ORGANISMES - EXPOSANTS SUR PLACE

• BOULANGERIE LA PÉTRIE	• LE JARDIN DU VILLAGE	• MARC-AN-FÊTE
• LE CAPRIVORE	• SPORTS EXPERTS	• LIBRAIRIE LIBER
• CAFÉ ACADIEN	• LES TRAPPEURS	• LES ENTREPRISES PEC
• MICROBRASSERIE	• CRÉATIONS MER ET TERRE	• GÉRARD LEGOUFFE
• LA BELLE AVENTURE	• SONIA VIGNOLA	• CERCLE DE FERMIERES
• LE NIK DE CORNEILLE	• VICKY HUARD	• L'ATELIER DE RACHEL
• CAMERISES CAMBROOK	• CATHERINE ARSENAULT (VIA CAPITALE)	• THÉÂTRE DE LA PETITE MARÉE
• DISTILLERIE DES MARIGOTS	• ÉTIENNE ARSENAULT: ÉQUIPE IMMOBILIÈRE (REMAX)	• ATELIER ARTFUSION
• FERME LA DÉFRICHE		• SONIA BÉLANGER
• MÉCHOUI DE LA BAIE		

POUR EN SAVOIR PLUS
Abonnez-vous à la page Facebook : **Fête au village à Bonaventure**

ACTIVITÉ AU GARAGE MUNICIPAL ET À LA CASERNE

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Cette année, la Semaine de la municipalité se tiendra du 14 au 20 septembre.

Pour l'occasion, les équipes des travaux publics et du service incendie vous invitent à venir les rencontrer ! Le 20 septembre, de 11 h à 15 h, venez voir la nouvelle rétrocaveuse, les camions, les différentes installations extérieures, etc., et profitez-en pour manger un hot dog en discutant avec les employés présents !

La semaine de la municipalité, c'est l'occasion de mettre à l'avant-scène les municipalités, leur rôle, leur travail ainsi que ceux et celles qui y œuvrent. Voici donc une bonne raison de participer à cet événement ! Bienvenue à tous et à toutes, petits et grands !

CIRCUIT LES GALOPEUX

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

La course des Galopeux à Bonaventure est de retour en forêt le 21 septembre prochain ! Venez découvrir les sentiers du Boisé Le Malin et les Sentiers Plein Air dans le cadre d'une course amicale, rassembleuse et accessible. Parcours de 500 m, 1 km, 4 km et 8 km !

Inscriptions et information sur l'événement Facebook et sur la page Facebook [Le circuit des Galopeux propulsé par Physiothérapie Amplitude](#).

Lieu de départ : Belvédère du Boisé Le Malin. Accueil des coureurs et remise des dossards dès 8 h 15.

LE COURANT



127, avenue de Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca